

**RECOMMANDATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS RÉALISANT DES
ÉCHOGRAPHIES OBSTÉTRICALES ET FŒTALES PENDANT
LA PÉRIODE DE PANDÉMIE COVID-19**

(Mise à jour du 2 juin 2020)

Le passage à la phase 2 du déconfinement le 2 juin 2020 ne signifie, hélas, pas la fin de la pandémie. La prudence reste d'actualité et impose le maintien d'un certain nombre de règles préventives. C'est pourquoi nos recommandations préventives sont maintenues et complétées :

- Un seul accompagnant autorisé, dans des conditions encadrées ([*cf. conseils pratiques à destination des praticiens réalisant des échographies obstétricales et fœtales*](#)).
- Report des rendez-vous non urgents pour les patientes suspectes d'avoir été contaminées.
- Organisation spécifique pour les examens urgents chez les patientes suspectes.
- Port du masque systématique pour les praticiens, le personnel, les patientes et l'accompagnant.
- Maintien des gestes barrières et des consignes habituelles d'hygiène.

Ces recommandations sont adossées à des conseils pratiques décrits dans un [document en annexe](#). Elles s'appliquent à l'ensemble des actes pratiqués au sein des structures recevant des femmes enceintes.

Certaines situations (diagnostic prénatal, contexte social particulier, ...) peuvent en rendre l'application intangible contraire au bon sens ou à l'éthique. In fine, chaque praticien jugera de leur adaptation au contexte de l'examen.

Nous restons conscients de la charge que ces mesures entraînent pour les professionnels et du désagrément qu'elles peuvent représenter pour les familles. Comme cela a été fait jusqu'ici, elles seront modifiées ou complétées (voire levées) à la lumière des recommandations officielles, des retours d'expérience et des évolutions observées sur le terrain. En tout état de cause, une mise à jour sera publiée à la fin du mois de juin.

Merci de participer au maintien de ces mesures sanitaires préventives.

Georges HADDAD (Président du CFEF)

Israël NISAND (Président du CNGOF)

Adrien GANTOIS (Président du CNSF)